

Explication des termes relatifs à la mort

« Même les adultes éprouvent parfois de la difficulté à affronter la mort. Il peut être difficile de discuter ouvertement et franchement de la mort avec les enfants. Or, les adultes en mesure d'avouer leurs propres peurs face à la mort, de les apprivoiser et d'en tirer un enseignement peuvent aider les enfants quand un être cher décède. Ces derniers peuvent ainsi apprendre à adopter une attitude saine envers la vie et la mort. » A. Wolfelt

MORT : elle survient quand le corps cesse de fonctionner pour toujours. Le corps ne peut plus bouger, respirer, penser, avoir des sensations, voir, sentir ou parler. Le corps ne ressent plus la douleur, la faim ou la peur.

DEUIL : c'est l'expérience des différents sentiments que l'on peut éprouver lorsqu'une personne chère est en phase terminale ou après son décès (tristesse, colère, confusion, inquiétude, sentiment d'abandon, soulagement, solitude, etc.).

INCINÉRATION : c'est le processus par lequel un corps est brûlé afin de le réduire en cendres. Les cendres sont les restes de la personne. Elles ressemblent à du sable et sont généralement déposées dans une urne. L'urne peut ressembler à une petite boîte, une jarre ou un vase spécial. Elle peut être enterrée ou placée dans un columbarium. Parfois, les gens dispersent les cendres dans un endroit qui était important pour la personne décédée.

ENTERREMENT : cérémonie au cours de laquelle le corps d'une personne morte ou ses cendres sont mis dans un trou (fosse) creusé dans la terre. Ce trou se nomme une tombe. Le corps est placé dans un cercueil, une boîte spéciale qui protège le corps de la saleté et des insectes. Si le corps a été incinéré, l'urne peut aussi être enterrée dans le cimetière.

Un **CIMETIÈRE** est un lieu où les familles peuvent enterrer ou placer le corps ou les cendres de la personne décédée dans un endroit spécial, un columbarium par exemple.

Un **SALON FUNÉRAIRE** est l'endroit où l'on prend soin de la personne décédée et où se réunissent la famille et les amis pour se reconforter, pour pleurer et dire au revoir au défunt. On peut aussi y faire les obsèques, une cérémonie spéciale à la mémoire de la personne morte. Les obsèques peuvent aussi se faire à l'église.